

Organisme de formation

Ufcv

6 B boulevard Diderot - Besançon

Tél. : 03 81 52 56 60

Contact : Mme Clémence COLLETTE

Clemence.collette@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11 75 08969 75

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775 685562101208

Lieu de la formation

Locaux de l'Ufcv :

6 B boulevard Diderot - 25000 Besançon

Tél. : 03 81 52 56 60

formationpro-bfc@ufcv.fr

► **Conditions d'accueil :** pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de la formation

Certificat complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

Formation ouverte à distance : non

Diplôme délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Niveau visé : Sans objet

Codes métiers: NSF 335pDirection des centres de loisirs ou culturels;

Formacode : 44067; ROME:G1203

Code Certif Info : 92125

N° fiche Répertoire Spécifique: RS2032

Code CPF: 23610

Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)

Date : du 9 Mai 2022 au 30 septembre 2022

Formation en alternance à temps plein en continu.

► **Durée totale de la formation :** minimum 210 heures.

- Enseignement théorique : 84 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 126 heures minimum (pour les salariés congés payés en fonction de la CCN applicable)

► **Parcours partiel :** pour faire valoir des équivalences ou des allégements de formation, nous consulter

Engagement qualité des formations

► Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

► Référencement **DataDock**

► **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Exigences préalables à l'entrée en formation

- Posséder ou être en cours de formation à un DEJEPS ou un BPjeps d'une mention autre que Loisirs Tous Publics.
- Être titulaire d'un titre ou diplôme de secourisme.
- Justifier d'une expérience en ACM d'au moins 28 jours

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Détenir les exigences décrites dans les conditions d'accès. Présentation orale de son parcours professionnel et des motivations pour le CC DACM devant un jury,

► **Date des entretiens :** 12 avril 2022

► **Individualisation des parcours de formation :** en fonction des équivalences ou allégements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

Coûts

924 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4^a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Objectifs et contenus de la formation

► Objectifs :

- Maitriser la réglementation des ACM,
- Conduire une équipe
- Animer le projet pédagogique
- Réaliser la gestion administrative et financière de l'ACM

► Contenus :

- Organisation des locaux.
- Gestion des activités spécifiques.
- Administration de l'ACM.
- Recrutement des personnels.
- Formation des animateurs. Animation des équipes.
- Gestion budgétaire et comptable de l'ACM.
- Écriture collective d'un projet pédagogique.
- Promotion du projet pédagogique. Évaluation de la réussite du projet

Retrait des dossiers de candidature

► **Retrait des dossiers** à partir de mai 2021

► **Clôture des inscriptions :** 4 avril 2022

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

► Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

► L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisé.

► Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

► Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'Ufcv.

Formation ouverte et à distance

Une partie des séquences de formation sont accessibles en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

► Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allégements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES).

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

► Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Le CC DACM s'obtient par la soutenance d'un dossier devant un jury

Certification partielle. Les blocs de compétence certifiés et validés par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier les blocs manquants en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

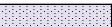
L'action de formation est encadrée par un formateur référent et le responsable des formations. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES). à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'Ufcv seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

 Planning de la formation

Calendrier de Formation Unité Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif pour Mineurs 2022 (UC DACM)																
		avr-22		mai-22		juin-22		juil-22		août-22		sept-22		oct-22		
1	V		D	férié	M		V	L	J	S				1		
2	S		L		J		S	M	V		D			2		
3	D	M		V		D		M		S	L			3		
4	L	M		S		L		J	D		M			4		
5	M	J		D		M		V	L		M			5		
6	M	V	L	férié	M		S		M		J			6		
7	J	S	M		J		D		M		V			7		
8	V	D	M		V		L		J		S			8		
9	S	L	UC DIR	J	S		M		V		D			9		
10	D	M	UC DIR	V	D		M		S	L				10		
11	L	M	UC DIR	S	L		J		D		M			11		
12	M	Sélection	J	UC DIR	D		M	V	L		M			12		
13	M	V	UC DIR	L	M		S		M	J				13		
14	J	S	M	J	férié	D		M		V				14		
15	V	D	M	V	L	férié	J		S					15		
16	S	L	UC DIR	J	S		M		V		D			16		
17	D	M	UC DIR	V	D		M		S	L				17		
18	L	M	UC DIR	S	L		J	D		M				18		
19	M	J	UC DIR	D	M		V	L		M				19		
20	M	V	UC DIR	L	M		S	M		J				20		
21	J	S	M	J	D		M		M	V				21		
22	V	D	M	V	L		J		S					22		
23	S	L		J	S		M		V	D				23		
24	D	M		V	D		M		S	L				24		
25	L	M		S	L		J	D		M				25		
26	M	J		D	M		V	L		M				26		
27	M	V		L	M		S	M		J				27		
28	J	S	M	J	D		M		M	V				28		
29	V	D	M	V	L		J		UC DIR	S				29		
30	S	L		J	S		M		V	UC DIR	D			30		
31		M			D		M			L	Ratt. UC DIR			31		
		avr-22		mai-22		juin-22		juil-22		août-22		sept-22		oct-22		
UC DIR				10							2			UC DIR	12	
UC DIR / h				70							14			UC DIR / h	84	

 Certification ou préparation à la certification

 Période en structure d'alternance

Pour les salariés et apprentis, le planning des jours de présence correspond à celui du contrat de travail

 Vacances non définies à ce jour

Le calendrier pourra être soumis à des modifications

Stage de direction adjointe ou direction d'ACM : 18 jours en continu ou discontinu entre le 23/05/2022 & le 28/09/2022